

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 8 Avril 2014 à 19 heures 00

Convocation du 3 avril 2014.

Le 8 avril 2014 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de Beauchastel, convoqués conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du CGCT, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de M. Alain VALLA, Maire.

Présents : M. Alain VALLA, Maire ; M. Erik VANNEAU, Adjoint ; Mme Annie PICCOTTI, Adjointe ; M. Denis LALLEMAND, Adjoint ; M. Georges BOISSY, Adjoint ; Mme Catherine BONHUMEAU, Adjointe ; Mmes Jacqueline LAFOSSE, Antonia GARCIA, Dominique GONZALVEZ, Agnès DE LA CRUZ, Amandine GNEMMI, Estelle FOURNIER, Nadège KLEIN, Conseillères Municipales ; MM Jean-Marie GERARD, Eric MESLIER, Jean-Pierre CRETIN, Frédéric CAENEVET, Frédéric MEZZAPELLE, Stéphane DURAND, Conseillers Municipaux.

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du Dimanche 30 Mars 2014 relatif à l'élection du Maire et de ses Adjoints est entériné par 17 voix pour et 2 abstentions, Mme Estelle FOURNIER et Mme Nadège KLEIN.

1. COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création des commissions municipales.

- **CULTURE COMMISSION TOURISME**
Adjoint Délégué : Erik VANNEAU
Stéphane DURAND – Antonia GARCIA – Jean-Marie GERARD – Jacqueline LAFOSSE

- **FINANCES BUDGET**
Adjointe Déléguée : Annie PICCOTTI
Georges BOISSY – Catherine BONHUMEAU – Estelle FOURNIER – Amandine GNEMMI

- **TRAVAUX**
Adjoint Délégué : Denis LALLEMAND
Georges BOISSY – Dominique GONZALVEZ – Stéphane DURAND – Eric MESLIER – Annie PICCOTTI

- **URBANISME – DÉPLACEMENTS DOUX DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
Adjoint Délégué : Georges BOISSY
Catherine BONHUMEAU – Frédéric CAENEVET – Agnès DE LA CRUZ – Estelle FOURNIER – Jean- Marie GERARD – Denis LALLEMAND

Le Conseil Municipal approuve la composition des commissions municipales proposée par le Maire par 19 voix pour.

- **CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le CCAS est géré par un Conseil d'Administration composé du maire qui en est le Président de droit et, en nombre égal : de membres élus par le Conseil Municipal, de membres nommés par le maire parmi des personnes non membres du Conseil Municipal. Il propose de fixer le nombre de membres élus à 7.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et procède à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'administration du CCAS.

Liste des candidats : Liste 1. Beauchastel demain, s'unir pour réussir
Liste 2. Liste citoyenne de Beauchastel

Nombre de votants : 19

Nombre de bulletins : 19

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 19

Liste 1. BONHUMEAU Catherine : 15 voix

Liste 2. KLEIN Nadège : 4 voix

Répartition des sièges : Liste 1. : 6 sièges

Liste 2. : 1 siège

Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :

M./Mmes BONHUMEAU Catherine – GONZALVEZ Dominique – MESLIER Eric – CRETIN Jean-Pierre –
PICCOTTI Annie – GARCIA Antonia – KLEIN Nadège

➤ **SPORT ASSOCIATIONS PISCINE**

Conseiller Municipal Délégué : Jean-Marie GERARD

Erik VANNEAU – Jean-Pierre CRETIN – Jacqueline LAFOSSE – Antonia GARCIA – Frédéric
CAENEVET – Nadège KLEIN

➤ **PETITE ENFANCE - ÉCOLE – CANTINE**

Conseillère Municipale Déléguée : Agnès DE LA CRUZ

Eric MESLIER – Catherine BONHUMEAU – Amandine GNEMMI – Frédéric MEZZAPELLE

➤ **JEUNES – SENIORS**

Conseiller Municipal Délégué : Eric MESLIER

Agnès DE LA CRUZ – Catherine BONHUMEAU – Amandine GNEMMI – Frédéric
MEZZAPELLE

Le Conseil Municipal approuve la désignation des conseillers municipaux délégués aux Commissions Sport Associations Piscine, Petite Enfance Ecole Cantine, Jeunes Seniors, ainsi que la composition de ces Commissions par 19 voix pour.

2. ÉLECTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DES MARCHÉS PUBLICS :

Monsieur le Maire expose qu'à l'exception de son Président, les membres de la CAO sont élus par l'assemblée délibérante, le Président de la Commission étant de droit Le Maire.

Pour la Commune, il convient d'élire 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret.

Sont élus à la Commission d'Appel d'Offres en qualité de titulaires :

Denis LALLEMAND – Georges BOISSY – Stéphane DURAND

En qualité de suppléants :

Dominique GONZALVEZ – Eric MESLIER – Frédéric MEZZAPELLE

La composition de la Commission d'Appel d'Offres est entérinée par 19 voix pour.

3. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'élire les représentants des communes au sein des syndicats intercommunaux.

➤ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RHÔNE EYRIEUX (SITVOM RHÔNE EYRIEUX) :**

- La collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères
- Le tri sélectif
- La gestion des déchetteries.

Sont élus par 19 voix :

Délégués titulaires : Georges BOISSY - Jean-Marie GERARD

Délégués suppléants : Eric MESLIER – Frédéric MEZZAPELLE

➤ **SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'ARDÈCHE – SDE 07 :**

Le Conseil Municipal doit élire le représentant de la Commune au collège électoral d'arrondissement qui aura ensuite lui-même à élire les délégués d'arrondissement au Comité Syndical du SDE 07.

Denis LALLEMAND est désigné par 19 voix Délégué titulaire.

Amandine GNEMMI est désignée par 19 voix Déléguée suppléante.

➤ **SYNDICAT MIXTE EYRIEUX OUVÈZE VERNOUX (SMEOV) :**

Le Conseil Municipal désigne par 19 voix pour :

Alain VALLA, Délégué titulaire

Annie PICCOTTI, Déléguée suppléante

4. CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES À LA CAPCA :

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'issue de l'élection municipale du 23 mars 2014 Monsieur Alain VALLA et Mme Catherine BONHUMEAU ont été élus en qualité de Conseillers Communautaires à la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche qui doit élire prochainement son Président et ses vice-présidents.

La séance est levée à 19h50.

Si des modifications sont à apporter, merci de le faire avant le 23/04.

Veillez noter que le Conseil Municipal se tiendra le Mardi 29/04 à 19h00 en Mairie (vote du budget, etc...).